

Projet de reconstruction et d'élargissement de la route 104, boulevard Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu

Dossier : 6211-06-094

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 15 novembre au 30 décembre 2006

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de reconstruction et d'élargissement de la route 104, boulevard Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu* par le ministère des Transports a pris fin le 30 décembre dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 2 novembre 2006 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 15 novembre au 30 décembre 2006, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le projet de reconstruction et d'urbanisation de la route 104, présenté par le ministère des Transports du Québec, se situe à Saint-Jean-sur-Richelieu, plus précisément dans le secteur Saint-Luc, dans la MRC du Haut-Richelieu. Il vise notamment une amélioration de la sécurité routière et un maintien de la fonctionnalité de la route. Sur un segment d'environ 2 km, il comprend la reconstruction des voies de circulation, le prolongement du réseau d'égout pluvial existant, l'aménagement de trottoirs de part et d'autre du boulevard avec espaces gazonnés, plantations et bordures, le prolongement des terre-pleins centraux, l'ajout de voies de virage aux intersections et d'espaces protégés pour les arrêts d'autobus, le réaménagement des accès commerciaux et résidentiels, la réfection de l'éclairage, ainsi que l'ajout d'un système de feux de circulation à l'intersection des rues Bélair et Des Légendes.

Aucune acquisition de bâtiment ne serait nécessaire dans ce projet. Cependant, des parcelles de terrain d'une superficie totale de 1 524 m² devront être acquises préalablement aux travaux. Le coût du projet estimé par le promoteur pourrait s'élever à environ 12 millions de dollars. L'exécution des travaux de construction et la mise en service sont prévues pour 2009.

(Extrait du communiqué émis le 15 novembre 2006)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

Le projet

- L'échéancier des travaux ;
- le nombre prévu de virage en «U» ;
- la répartition du coût des travaux entre la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le ministère des Transports ;
- la possibilité de réglementer l'usage du frein moteur ;
- l'aménagement prévu pour diminuer le bruit routier ;
- l'amélioration de la sécurité sur le boulevard Saint-Luc (route 104) avant le début des travaux prévu en 2009 ;
- la crainte d'une congestion sur la route 104 avec le prolongement éventuel des autoroutes 30, 35 et 40 ;
- l'augmentation de la largeur minimale d'accotement pour permettre la circulation des vélos ;
- l'obligation pour l'entrepreneur de respecter l'horaire de travail sur le chantier ;

- le problème de stationnement pour une entreprise qui n'aura plus d'accès adéquat à la route 104.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque du secteur Saint-Luc	347, boulevard Saint-Luc, porte B, Saint-Jean-sur-Richelieu

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
22 novembre 2006	<i>Le Soleil</i>	
22 novembre 2006	<i>La Presse</i>	
22 novembre 2006		<i>Le Canada-Français</i>
6 décembre 2006		<i>Le Canada-Français</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
15 novembre 2006 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdomadaires régionaux de la région de la Montérégie	96	Site du BAPE
5 décembre 2006 Rappel de presse	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdomadaires régionaux de la région de la Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	6 décembre 2006
BAPE : Animation	Mélissa Poirier, conseillère stagiaire en communication
Accueil et prise de notes	Karine Lavoie, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Francine Audet, chargée de projet
Promoteur	Bernard Caron, directeur territorial, ministère des Transports Annick Michaud, chargée de projet, ministère des Transports
Assistance	45 personnes
Durée	2 heures

La revue de presse

Une revue de presse a été colligée pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette période a été couverte par les médias de la région, entre autres *Le Canada-Français* et le *Journal Le Richelieu*. Les médias ont repris le contenu diffusé dans le communiqué émis par le BAPE au début de la période. Ils ont principalement fait ressortir la tenue de la séance d'information du 6 décembre 2006. Lors de la séance, 2 représentants des médias étaient présents, soit *Le Canada-Français* et la télévision communautaire du Haut-Richelieu.

Québec, le 10 janvier 2007

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier